



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 juin 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 juin 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 juillet 2008

**Subventions aux associations oeuvrant dans le domaine de la
diversité biologique**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT - Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2008

DELIBERATION D20080230

**VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Subventions aux associations oeuvrant dans le domaine de la
diversité biologique**

Madame Nicole GRAVAT Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre du soutien de la Ville de Niort aux associations oeuvrant dans le domaine de la diversité biologique, il vous est proposé d'attribuer une subvention de **4 000 €** à l'Amicale des Volières des Deux-Sèvres pour l'organisation du XVIème Championnat de France d'oiseaux en cage.

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire : 65.8331.6574.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention avec l'Amicale des Volières des Deux-Sèvres ;
- Autoriser Madame le Maire ou son Adjointe déléguée à la signer et à verser à l'Amicale des Volières des Deux-Sèvres la subvention afférente d'un montant de **4 000 €**, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Nicole GRAVAT